

*Les crédits*

Il y a une autre chose qui n'est pas prévue dans la mesure législative, mais qui est d'une extrême importance. C'est une loi empêchant les arrêts de travail dans la manutention et le transport des céréales. Encore ce matin, à la Chambre des communes, j'en ai vu beaucoup pointer des doigts accusateurs. J'ai vu le ministre de l'Agriculture montrer du doigt le Bloc et le NPD en leur attribuant la responsabilité de la grève du rail.

Je vois les choses un peu différemment. Je reconnais que le Bloc et le NPD ont effectivement paralysé l'adoption de la loi de retour au travail. Je n'arrive vraiment pas à comprendre pourquoi. Ils n'auraient pas dû le faire, mais ils l'ont fait. Examinons le problème et remontons un peu en arrière. Si les libéraux avaient fait leur travail, nous n'aurions jamais eu à déplorer de perturbation dans le système de manutention et de transport du grain.

Depuis le débat qui a mis fin au lock-out des manutentionnaires de grain en février de l'année dernière, le Parti réformiste a réclamé—et je l'ai fait personnellement—une loi susceptible de mettre fin aux arrêts de travail dans le système de manutention et de transport du grain. C'était il y a plus d'un an.

Tout au long de cette année—là, les réformistes n'ont cessé de mettre le gouvernement en garde contre la répétition d'arrêts de travail. Il était évident que cela se reproduirait cette année. Il n'y avait pas de convention collective en vigueur pour plusieurs groupes, syndicats et patrons, selon leur secteur d'activité, et notamment dans le transport ferroviaire. Aucune n'avait été signée. Des grèves étaient donc à prévoir.

Quand les libéraux rejettent la responsabilité de la grève sur les bloquistes et les néo-démocrates, ils ne disent en fait que la moitié de la vérité. L'autre moitié, c'est que les libéraux auraient pu prévenir ces arrêts de travail, comme les réformistes les avaient exhortés à le faire, mais ils n'ont pas tenu compte de nos exhortations. Voilà à qui revient vraiment la responsabilité de cette perturbation du système, et j'invite les Canadiens à le reconnaître.

Je voudrais maintenant parler de la façon dont seront versés les paiements prévus dans le budget en rapport avec le transport du grain de l'Ouest, l'industrie laitière et le reste. En ce qui concerne tout d'abord le transport du grain de l'Ouest, les bloquistes semblent avoir pris pour cible dans leur motion le programme de compensation de 1,6 milliard de dollars. Il leur paraît injuste. Or, les agriculteurs bénéficiaient auparavant du tarif du Nid-de-Corbeau, qui a été remplacé par la subvention au transport du grain de l'Ouest vers les ports. Ce tarif a été en vigueur durant près d'un siècle. À certains moments, cette subvention s'est élevée à 900 millions de dollars par année. Il s'agit d'une subvention extraordinairement importante. Elle a été réduite récemment à un montant annuel d'environ 550 millions de dollars, pour l'année dernière, et c'est d'après ce montant qu'on a établi le programme de compensation de 1,6 milliard de dollars.

• (1125)

Voyons maintenant comment seront distribués les paiements de compensation pour l'élimination de la subvention. Le programme s'adresse uniquement aux propriétaires de terres agricoles. Les agriculteurs qui louent des terres ne bénéficieront d'aucun paiement de compensation ni d'aucun délai d'élimination de la subvention. Ce programme n'accorde donc qu'une très brève période de transition aux agriculteurs qui en dépendent. À la suite de la suppression de la subvention, les producteurs auront à

supporter un coût supplémentaire très élevé pour faire acheminer leur grain vers les ports terminaux.

Un fonds de transition de 300 millions de dollars est également prévu pour aider les agriculteurs à faire face à l'élimination de la subvention. Nous ne savons pas comment ces sommes seront dépensées, et cette incertitude n'est vraiment pas facile à accepter pour les agriculteurs. Ce sera difficile non seulement pour les céréaliculteurs, mais aussi pour les producteurs et les transformateurs de luzerne qui bénéficiaient de cette subvention.

L'aide au transport des céréales fourragères sera aussi entièrement supprimée. La date d'abord annoncée dans le budget a été reportée récemment. Un montant de 326 millions de dollars est actuellement disponible pour un programme d'adaptation concernant l'aide au transport des céréales fourragères. Ces indemnités seront offertes aux agriculteurs des Maritimes et de certaines régions du Québec, tout comme les paiements de 1,6 milliard de dollars mis à la disposition des agriculteurs de l'ouest du Canada.

Comment ces réductions visant les subventions consenties aux termes de la LTGO et l'aide au transport des céréales fourragères se comparent-elles à celles qui touchent l'industrie laitière? La subvention aux producteurs de lait sera réduite de 15 p. 100 par année pendant deux ans. Ce montant peut toutefois être transféré au consommateur, et l'on a d'ailleurs annoncé que les coûts supplémentaires lui seraient effectivement transférés. J'ai certaines inquiétudes à ce sujet.

Les gens dans l'industrie assujettie à la gestion de l'offre auront de la difficulté à faire face aux changements qui se produiront à ce chapitre. Ceux-ci résulteront d'une concurrence accrue qui viendra peut-être des États-Unis. Cela va se produire. À mon avis, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Je ne puis pas dire avec exactitude quand ni comment, mais je sais que cela va arriver.

En ce qui concerne la gestion de l'offre, le Parti réformiste estime que les agriculteurs devraient avoir le droit de fonctionner ensemble comme ils le font dans le cadre des systèmes de gestion de l'offre. En 1990, je faisais partie du groupe de travail réformiste qui a élaboré la première politique agricole de notre parti. Nous avions alors signalé que la gestion de l'offre s'orientait vers un système plus compétitif. Nous avons dit que le gouvernement ne devrait pas cacher cela aux producteurs laitiers et aux autres agriculteurs assujettis à la gestion de l'offre. Nous avions alors reconnu la nécessité pour le gouvernement de se montrer très honnête à ce sujet.

J'ai constaté que, depuis six ou sept ans, les gouvernements n'ont pas vraiment dit aux agriculteurs assujettis à la gestion de l'offre ce qu'il en était de leurs systèmes ni comment ils seront soumis à une plus grande concurrence dans l'avenir. Les gouvernements ont vraiment rendu un mauvais service aux producteurs soumis à la gestion de l'offre en n'étant pas francs et honnêtes. Si vraiment le Bloc doute de cette tendance vers une plus grande compétition dans le secteur soumis à la gestion de l'offre, je l'invite à prendre note de certains faits montrant que les producteurs de ce secteur seront aux prises avec une concurrence accrue dans l'avenir.

• (1130)

Je ne dis pas que c'est un changement qui me plaît. Je sais que cela ne sera pas facile pour ces producteurs. Mais c'est inévitable. Il ne faut pas le cacher aux producteurs laitiers et aux autres producteurs soumis à la gestion de l'offre.